



INFORMATION

RENTÉE 2022-2023

MODALITÉS DE RÉSERVATION EXTRASCOLAIRE

ÉVOLUTION N°1

Afin de favoriser la progression pédagogique et éducative ainsi que l'épanouissement de l'enfant, **l'inscription se fera dorénavant à la journée complète (matin, repas, après-midi) et sur minimum 3 journées.**



3 possibilités de réservation : 3, 4 ou 5 journées complètes

ÉVOLUTION n°2

De plus, lors des petites vacances scolaires (2 semaines) et afin de permettre à un plus grand nombre de familles de bénéficier de ce service, **les réservations par famille seront limitées à une semaine.** 

Les familles ayant un besoin supplémentaire d'accueil de leurs enfants sur une 2e semaine seront ensuite sur liste d'attente.

Ces évolutions sont proposées en concertation avec les élus de la commission Action sociale et les délégués des parents d'élèves de l'ensemble des écoles du territoire.